



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E123095

VALABLE JUSQU'AU 27/01/2027

ÉDITÉ LE

01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2008

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 22/11/2024
0

Raison sociale : LE GUENNEC PIERRICK

1 BOULEVARD DE LA COMPAGNIE DES INDES
56290 PORT LOUIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Téléphone : 02 97 82 49 47

Fax :

Portable : 06 80 99 88 31

Siret : 501 645 055 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 542059900145

Site Internet : <https://chauffage-sanitaire-leguennec.fr/>

E-mail : leguennecpierrick1@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 74875012

Responsabilité légale :

LE GUENNEC PIERRICK CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 74875012

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	02/03/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	17/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	17/06/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	02/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.